

Hervé KEREBEL
Romuald FERRETTE

TROIS ENSEMBLES PRÉCOCES DU SITE DE MONTERFIL II À CORSEUL (Côtes d'Armor)

Le site antique de Corseul (*Fanum Martis*), chef-lieu de la Cité des Coriosolites, apparaît sous Auguste lors de l'organisation territoriale de la Gaule. La ville est donc une création *ex nihilo* dont le développement sera progressif. Il faudra attendre la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. pour que l'agglomération acquière réellement une physionomie urbaine caractérisée par une trame viaire orthogonale. Avant, l'espace urbain n'apparaît que très peu ordonné même si, au cours des premières décennies d'occupation, une rue est-ouest définit déjà, sur le site de Monterfil II, l'orientation de la future trame et si quelques structures fossyées suivent à peu près cette même orientation¹.

Les différentes interventions dans le bourg actuel de Corseul ont à chaque fois livré des structures et des niveaux archéologiques correspondant aux premières

occupations. Les données sur cette phase d'implantation restent malgré tout limitées, ces vestiges étant dans l'ensemble très mal conservés du fait d'une urbanisation postérieure intense les ayant, le plus souvent, en grande partie détruits ou déplacés. Les occupations les plus précoces semblent installées en bas de pente, au sud-est du bourg actuel de Corseul. Deux fouilles anciennes (Clos-Julio 1970 et Courtil-Saint-Antoine 1986) ont fourni des niveaux archéologiques datés de la dernière décennie du I^{er} s. av. n. è.². Le quartier de Monterfil II est implanté légèrement en amont de ces deux sites. La parcelle fouillée couvre une superficie de près de 5000 m². A l'inverse des autres sites étudiés précédemment, nous disposons ici d'un espace important susceptible de nous livrer un plus grand nombre d'informations sur les premières occupations et surtout sur leur organisation.

Les structures des premiers niveaux du site de Monterfil II se répartissent de part et d'autre d'une grande voie est-ouest, large de près de 10 m (Fig. 1). Cet axe repose directement sur le substrat argileux ou schisteux qui caractérise le plateau. Cette rue précoce est pour l'instant unique et aucun élément ne nous permet aujourd'hui d'affirmer qu'elle appartient à une trame plus vaste organisant l'ensemble du plateau. Les structures d'habitat restent modestes et se composent surtout de fossés, fosses d'extraction de matériaux, de lambeaux de sols associés parfois à des trous de poteaux ou

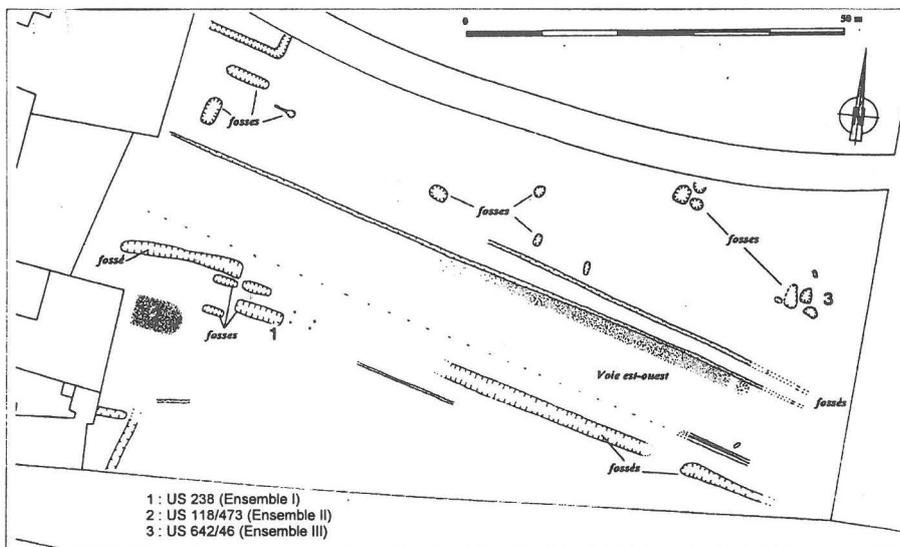


Figure 1 - Plan d'ensemble des structures précoces du site de Monterfil II.

1 Kerebel 1996.

2 Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1989.

de piquets, des rejets de cendres et quelques vestiges de foyers ou de fours. L'occupation apparaît très lâche, laissant libres de nombreux espaces³.

Trois ensembles stratigraphiques ont été retenus pour cette étude. Deux niveaux, US. 238 et 118/473 assez proches l'un de l'autre, sont situés au sud de la rue primitive (ensembles I et II). Le troisième lot est constitué du mobilier provenant des comblements de quatre fosses contiguës creusées dans le substrat argileux (fosses 642, 643, 644 et 646, ensemble III). Ces fosses sont implantées au nord de la rue est-ouest. Elles seront recouvertes ensuite par la structure d'une rue nord-sud de la trame viaire orthogonale.

I. ENSEMBLE I

L'US. 238 est une couche très cendreuse et organique comblant une grande fosse d'extraction de schiste (f. 86). Elle était recouverte par une succession de remblais, de sols et de niveaux d'occupation qui se sont trouvés piégés dans la fosse du fait du tassement des différentes couches (Fig. 2). Le comblement de cette structure est partiellement perturbé par une tranchée de canalisation ultérieure. Aucune pollution n'est cependant à déplorer concernant les céramiques fines et les amphores. La nature du remplissage montre clairement que cette fosse, profonde de près de deux mètres et longue de trois, a été comblée rapidement. L'ensemble I est donc à considérer comme un dépôt secondaire.

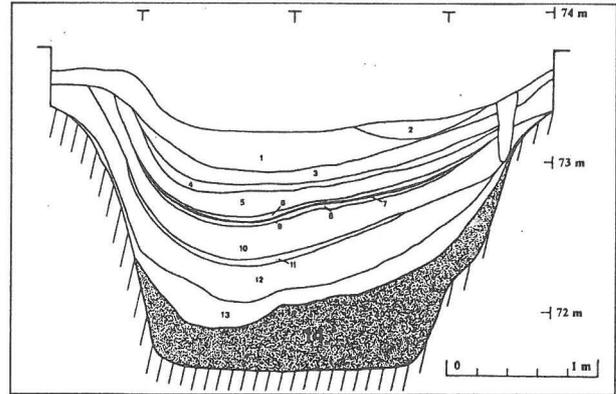


Figure 2 - Coupe stratigraphique nord-sud de la fosse 86. 1 - sol de schiste (us 314) ; 2 - sol de schiste rubéfié, foyer ? 3 - remblai argileux verdâtre (224) ; 4 - argile jaune mêlée de cendres (225) ; 5 - argile verdâtre (226) ; 6 - sol d'argile jaune (230) ; 7 - lentille cendreuse (231) ; 8 - sol de schiste vert (232) ; 9 - lentille cendreuse (233) ; 10 - remblai argilo-schisteux (234) ; 11 - sol d'argille (235) ; 12 - remblai de schiste vert (237) ; 13 - remblai de limon et schiste vert (237b) ; 14 - comblement de terre cendreuse (238).

□ La céramique sigillée.

La sigillée est exclusivement de tradition italique et comprend huit formes lisses. Cinq sont clairement identifiées et d'emblée il faut souligner l'association entre les services I et II. Au premier se rattachent deux individus dont un fragment de fond du service Ib (Fig. 3, n° 1). Il comporte une estampille centrale de *P. Messenius Amphio* (OC 1013) qui aurait exercé dans un atelier d'Italie centrale non localisé⁴. Des graphies similaires caractérisées par la présence de deux "S" à *Messenius* et l'absence de "H" à *Amphio* se retrouvent sur des timbres radiaux⁵. Le service Ic comprend un bol dont la lèvre, peu détachée de la paroi, à face interne concave et à face externe droite, est caractéristique des formes classiques de ce service (Fig. 3, n° 2).

Le service II est représenté par deux bols dont un fond comportant une estampille constituée d'un "R" (?) ceinturé par deux branches de laurier (Fig. 3, n° 4). Le rebord n° 3 présente quant à lui un bord où la division bipartite interne est absente, la face interne étant convexe.

On remarque aussi la présence d'un bord se rapportant à un plat Haltern 4 (Fig. 3, n° 5).

□ Les parois fines.

Cette catégorie consacre la prépondérance des céramiques type Beuvray dont 13 exemplaires sont recensés sur un total de 14 individus.

Corseul, Monterfil II, US 238.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique	28	2.2	8	4.2	3
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	75	5.8	14	7.4	13
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	55	4.3	5	2.6	3
Cér. fine à engobe micacé	17	1.3	9	4.8	13
Cér. peinte					
Terra nigra	516	40.2	89	47.1	145
Mortier	1	0.1	1	0.5	
Autre com. claire tournée	109	8.5	13	6.9	1
Com. sombre tournée	88	6.8	13	6.9	14
Com. sombre non tournée	182	14.2	13	6.9	28
Autre com. som. non tournée	41	3.2	5	2.6	7
Dolium	7	0.5	1	0.5	
Amphore	166	12.9	18	9.5	10
Lampe					
Autre					
Total	1285	100.0	189	100.0	237

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	1
Serv. Ic	1
Serv. II	2
Autre	1
Indéterminé	3

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
PF décormoulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	13
Autre	1

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	2
Pascual 1	10
Dressel 7/11	
Dressel 20	1
Haltern 70	1
Autre	
Indéterminé	4

Tableau 1 - Tableau de comptage de l'ensemble I.

3 Kerebel 1996.
4 Goudineau 1968, p. 43.
5 Oxé-Comfort 1968.

ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES À CORSEUL

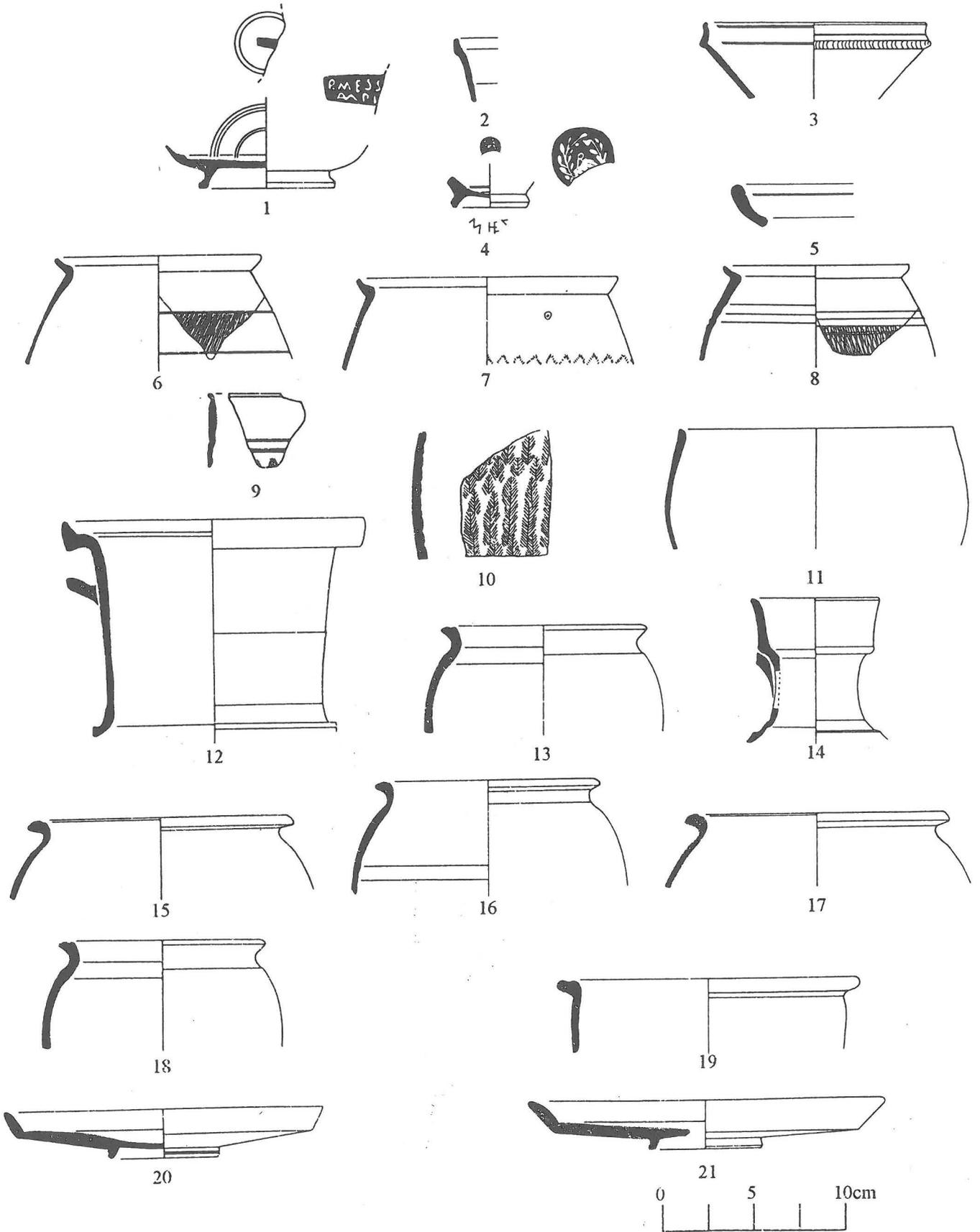


Figure 3 - Ensemble I. Sigillée italique (1-5), parois fines (6-10), céramique à engobe blanc (11-12), céramique à engobe micacé (13-19), *terra nigra* (20-21).

L'essentiel des formes correspond à des vases ovoïdes à lèvre débordante en gouttière (Fig. 3, n^{os} 6-8). On rencontre également mais en quantité moins importante des gobelets cylindriques (2 exemplaires, Fig. 3, n^o 9). Les décors sont constitués de chevrons ou de guillochis parfois disposés en plusieurs registres délimités par des gorges.

Le dernier individu est un fragment de panse appartenant à un vase ovoïde dépourvu d'engobe et à pâte siliceuse. Le décor est constitué de palmettes stylisées (Fig. 3, n^o 10).

□ La céramique à engobe blanc.

Les individus assez fragmentés de cette catégorie sont au nombre de cinq minimum. On note la présence d'une coupe à panse hémisphérique prolongée par un bord simple (Fig. 3, n^o 11) et d'une grande cruche à col cylindrique terminé par une lèvre à embouchure en anneau lisse (n^o 12). Dans les deux cas, les pâtes sont fines, dures, micacées et de couleur beige. L'engobe apposé à l'extérieur est de très bonne qualité.

□ La céramique à engobe micacé.

Parmi les neuf individus dénombrés dont un de forme indéterminée, six correspondent à des vases ovoïdes à lèvre incisée (Fig. 3, n^{os} 13, 15-18). La liaison avec le col s'effectue grâce à un ressaut, affadi sur certains exemplaires. L'engobe apposé sur le bord et le col déborde parfois sur le haut de la panse. Les pâtes sont fines, assez tendres, de couleur beige à orangée. Ces formes se rencontrent également en Ile-de-France dans des contextes antérieurs au changement d'ère⁶.

Une cruche se caractérise par une lèvre en coupelle qui surplombe un col cintré. L'engobe assez mal conservé semble recouvrir la totalité de la surface externe (Fig. 3, n^o 14). Il faut signaler enfin la présence d'une coupe à lèvre débordante, légèrement en gouttière sur sa partie supérieure (n^o 19). L'engobe apposé uniquement à l'extérieur est de très belle qualité.

□ La terra nigra⁷.

La terra nigra est la catégorie la plus importante de ce premier ensemble, les 516 fragments répertoriés correspondant à 40 % du mobilier environ. Ils se répartissent entre 89 vases qui représentent un peu plus de 47 % de la totalité des individus. Le répertoire consacre la prédominance de trois formes : assiette à bord oblique Ménez 22/27, coupe carénée à lèvre en bourrelet M96 et vase-bobine à décor de baguettes M126 (Tableau 2). A elles seules, elles constituent plus de 67 % des individus identifiés de cette catégorie. Les

autres formes sont plus anecdotiques hormis les assiettes carénées à lèvre en amande M40, les coupes carénées à lèvre en gouttière M103 et les calices.

a. Les assiettes.

Les assiettes à bord oblique dérivées de la forme Lamboglia 5/7 présentent des variations dans le profil de la lèvre, de sa jonction avec la panse et de l'inclinaison de cette dernière (Fig. 3, n^{os} 20-21, Fig. 4, n^{os} 22-25). Elle constitue néanmoins un groupe technique assez homogène puisque la plupart comportent une tranche blanche dure et micacée alors que les surfaces sont grises à noires. L'assiette n^o 20 qui se singularise par une pâte à cœur gris et franges brunes, pourrait provenir de la région de Saintes (Sanrot 58). Les assiettes à panse carénée et à lèvre en amande M40, au nombre de cinq (Fig. 4, n^{os} 26-29), se définissent également par une pâte blanche et micacée comme le plat n^o 30, unique exemplaire inspiré du service I, dont l'origine demeure inconnue.

b. Les coupes à pied annulaire.

Le groupe des coupes à pied annulaire et à panse carénée rassemble 31 individus dont 25 correspondent à la forme M96 (Fig. 4, n^{os} 31-37). Les principales différences résident dans la finition de la lèvre et dans la hauteur variable de la panse au-dessus de la carène. Le lustrage soigné concerne également la partie supérieure interne. Ces céramiques constituent de nouveau un groupe homogène par leur pâte puisque la tranche est le plus souvent blanche ou gris clair à franges blanches pour les zones les plus épaisses. Ces particularités s'appliquent également aux coupes carénées M103 dont la panse au-dessus de la carène peut être légèrement rentrante, droite et plus rarement évasée. Le profil externe de la lèvre est quant à lui anguleux ou arrondi (Fig. 5, n^{os} 38-41).

A signaler enfin une coupe hémisphérique M66 dont la lèvre en bourrelet est soulignée d'une cannelure. La paroi interne est divisée en deux parties par une gorge. La pâte finement micacée à noyau gris et franges brunes évoque les productions de Saintonge (n^o 42).

c. Les vases-bobines.

Les vases-bobines sont au nombre de 31. Il s'agit surtout de formes à décor de baguettes dont 28 exemplaires sont recensés (Fig. 5, n^{os} 43-46). Les n^{os} 43 et 46 se caractérisent par un fond apode, des baguettes finement moulurées et une lèvre à double bourrelet. La tranche dévoile un noyau gris et des franges brunes au même titre que le vase n^o 44 et dix autres exemplaires non figurés. Ils sont, selon toute vraisemblance, à

M. 22/27	M. 40	Imit. serv. I	M. 96	M. 103	M. 66	M. 126	M. 125	M. 150	M. 94	M. 128
•••••••	•••••	•	••••••• ••••••• ••••••• •••	•••••••	•	••••• ••••• ••••• ••••• ••••• •••	•••	•	•	••••• •

Tableau 2 - Formes en terra nigra identifiées dans l'ensemble I (85).

6 Jobelot et Vermeersch 1991.

7 La typologie utilisée est celle d'Y. Ménez sur l'ouest de la Gaule (Ménez 1985). Elle est complétée si besoin par celle du Bourbonnais (Ménez 1989) et par le travail de J. et M.-H. Sanrot (Sanrot 1979).

ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES À CORSEUL

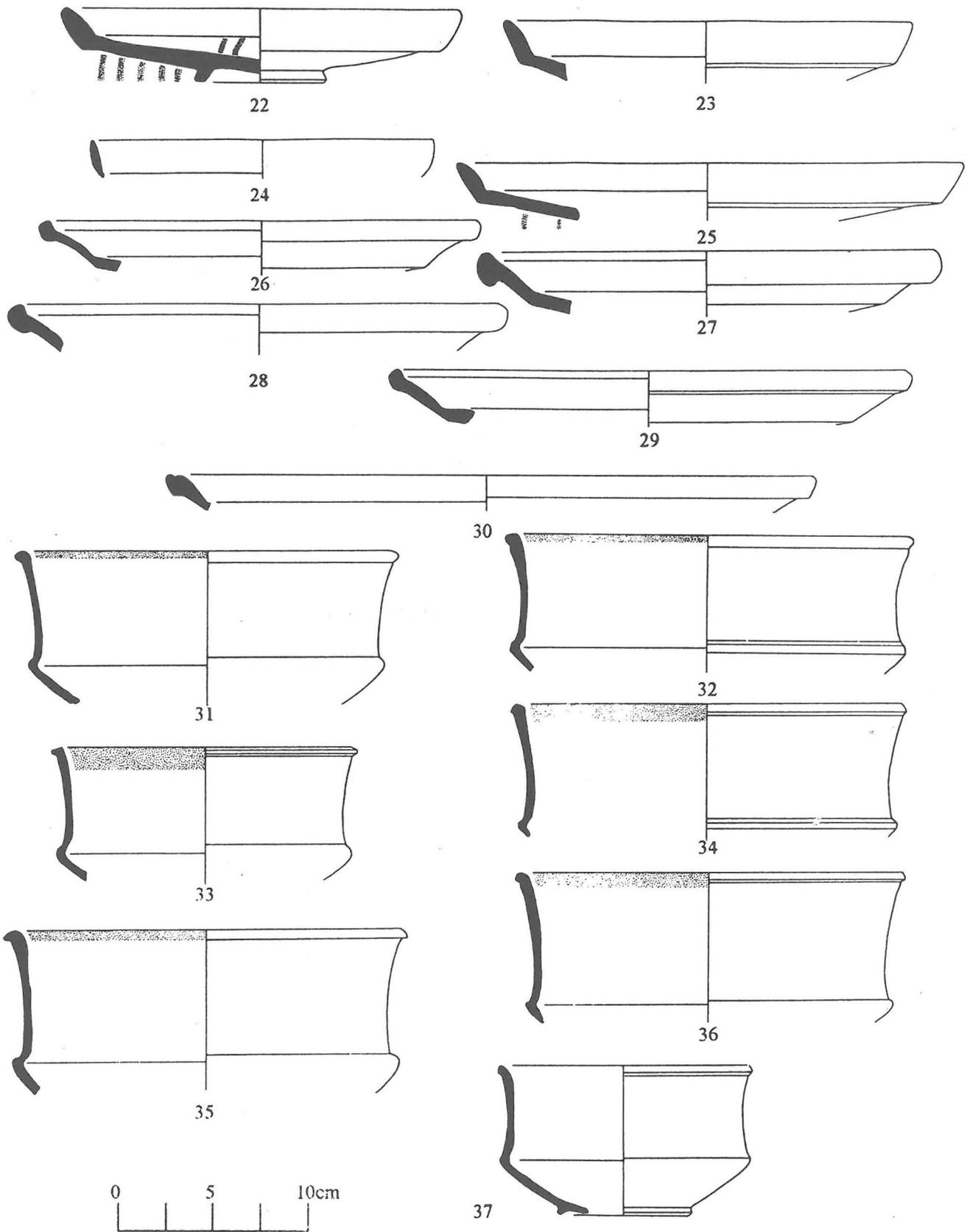


Figure 4 - Ensemble I. *Terra nigra* (22-37).

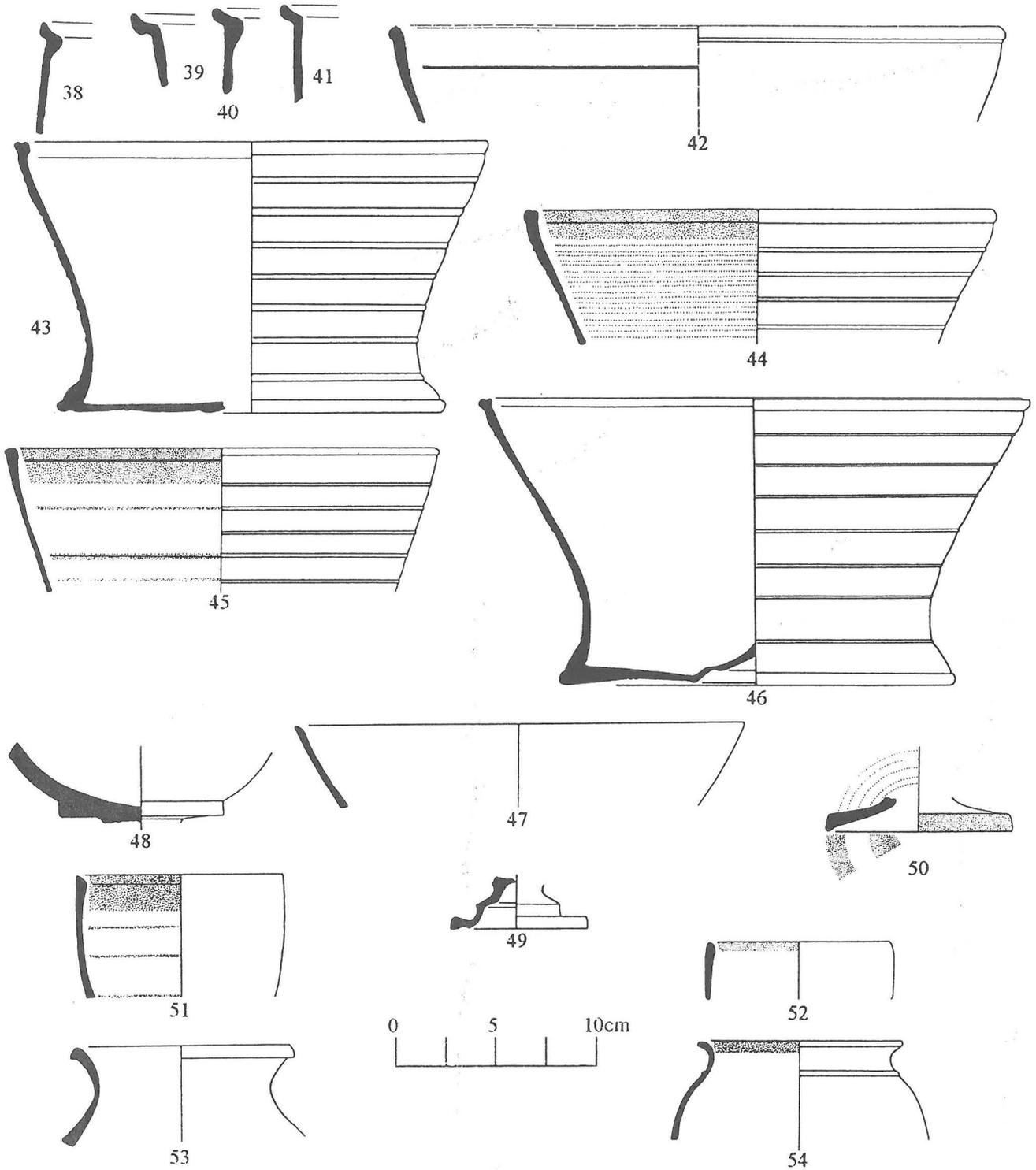


Figure 5 - Ensemble I. *Terra nigra* (38-54).

rapprocher d'exemplaires produits en Saintonge dès l'époque augustéenne (Santrot 175).

Un second groupe s'individualise par une pâte de texture sableuse, de couleur brun-rouge ou brune (Fig. 5, n° 45). Les surfaces sont abondamment mica-cées à l'instar de la tranche qui comporte également

des grains de quartz. L'origine de ces individus est peut-être à rechercher dans le centre de la Gaule⁸. Pour les trois vases-bobines à flanc externe lisse, deux peuvent correspondre à des productions de la région de Saintes (Fig. 5, n° 47) alors que le dernier pourrait provenir du centre de la Gaule.

8 Ménez 1985.

ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES À CORSEUL

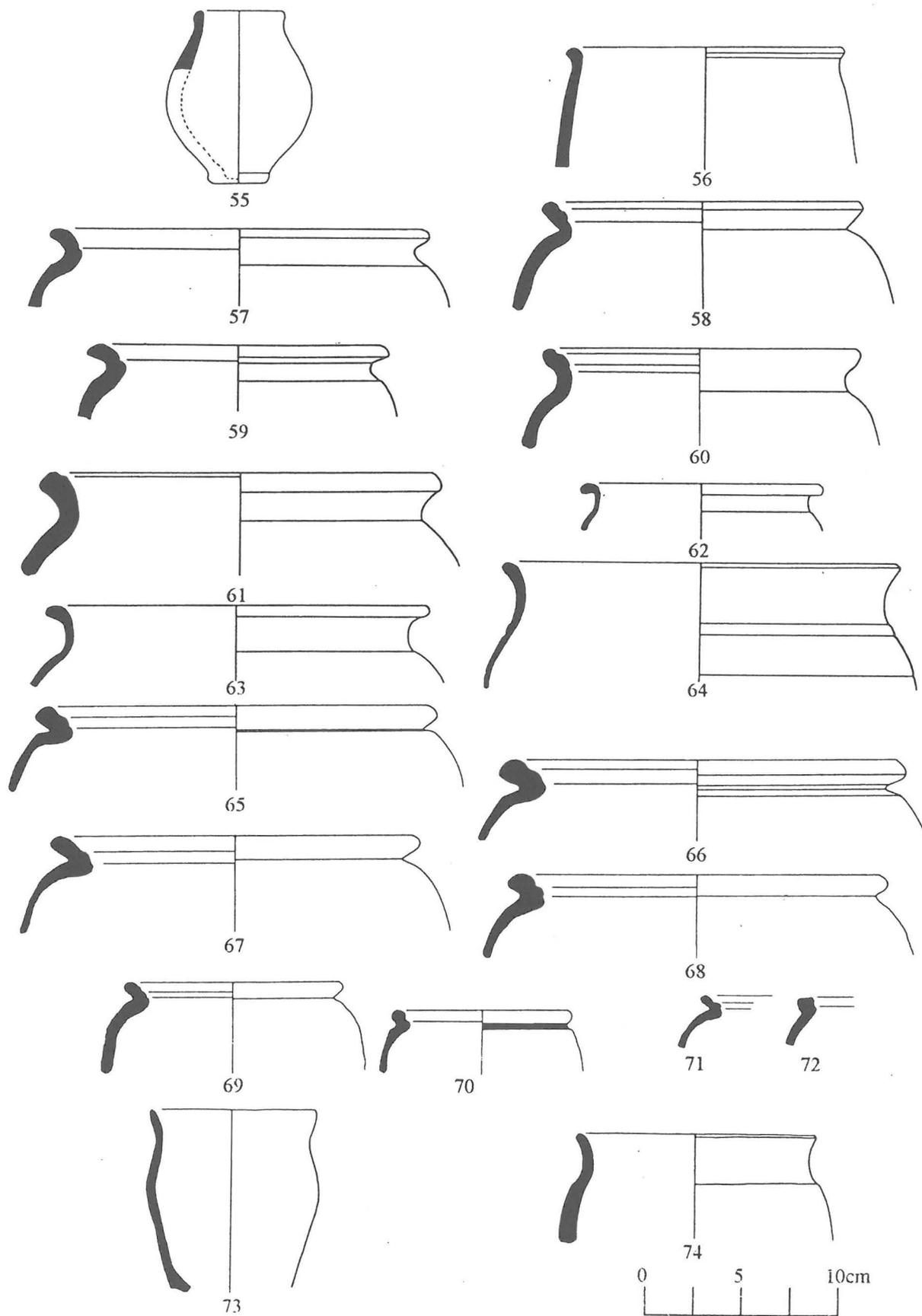


Figure 6 - Ensemble I. Commune claire (55), commune sombre tournée (56-64), "type Besançon" (65-72), commune sombre non tournée (73-74).

d. Les calices.

Les pâtes des calices, au nombre de six, semblent traduire des origines diverses. Ainsi, le n° 48, quoique très incomplet, s'apparente à la forme Santrot 213, ce que tend à confirmer sa pâte. Les tranches des n° 49 et 52 révèlent une pâte blanche et micacée. On notera également que la morphologie du pied n° 49 rappelle celle de certains calices Drag. 11. Enfin, les n° 50 et 51 se caractérisent par une pâte abondamment micacée dont la couleur et la texture évoquent les productions du centre de la Gaule. A noter que le pied n° 50 n'est que partiellement lustré.

e. Les vases ovoïdes.

Ils sont au nombre de deux. Le premier à noyau gris et franges brunes correspond à la forme Santrot 295 (Fig. 5, n° 53). Le second, caractérisé par une baguette à la jonction du col et de l'épaule est à rapprocher de céramiques connues à Nérès-les-Bains ou à Châteaumeillant⁹. Sa pâte brun rouge micacée peut en tout cas témoigner d'une importation des ateliers du centre de la Gaule (Fig. 5, n° 54).

□ Les mortiers.

Un seul tesson de panse à pâte crème, pourvu d'une râpe de quartz, est à signaler.

□ La céramique commune claire.

Cette catégorie réunit treize individus. Le seul conservé et complet est un vase de petite taille, assez trapu, aux finitions grossières et à pâte rouge (Fig. 6, n° 55). Des anses à sillons et des pieds annulaires témoignent également de la présence de cruches.

□ La céramique commune sombre tournée.

Sur les treize individus minimum qui composent cette catégorie, aucune forme basse ou moyenne n'a été identifiée. Cette catégorie est constituée pour l'essentiel de vases ovoïdes, un seul vase-tonnelet est en effet à mentionner (Fig. 6, n° 56). Malgré des différences dans le profil, un groupe se distingue par la présence sur une lèvre plus ou moins allongée d'une ou deux moulures (n° 61). La liaison entre le col et l'épaule est marquée parfois d'un ressaut mais un exemplaire se démarque également par l'absence de col. Les surfaces sont toujours brutes de tournage et les pâtes diverses.

Les n° 62 et 63 à col droit et à lèvre en bourrelet annoncent déjà des formes fréquentes au milieu du I^{er} s. La lèvre et le col sont lustrés pour le n° 62, agrémentés d'un engobe à base de mica pour le n° 63. Les pâtes de texture sableuse sont grises et micacées au même titre que celle du vase n° 64 dont l'extérieur est grossièrement lustré.

□ La céramique "type Besançon".

Le répertoire est constitué uniquement de vases ovoïdes dont treize exemplaires sont recensés. Ils peuvent être classés en deux grands groupes suivant leurs finitions. Dans les deux cas, la lèvre est toujours retravaillée après façonnage mais le haut de la panse est soit lissé grossièrement (Fig. 6, n° 67-69) soit marqué d'un ressaut réalisé au moyen d'une lame (n° 65-66, 70). Le n° 72 à lèvre en méplat est, quant à lui, unique. Les pâtes sont toujours abondamment dégraissées et micacées. Les diamètres à l'extérieur s'échelonnent entre 100 et 220 mm environ.

□ La céramique commune sombre non tournée.

Cette catégorie comprend cinq individus. Les deux formes identifiées correspondent à des vases ovoïdes à lèvre éversée allongée. Le premier a été grossièrement lissé conférant à la surface externe un aspect doré en raison de l'abondance du mica (Fig. 6, n° 73). Le second a été poli ainsi qu'en témoignent les nombreuses traces de l'outil employé (Fig. 6, n° 74).

□ Les dolia.

Sept fragments de panse appartenant à un individu modelé entrent dans cette catégorie. Plusieurs tessons comportent des traces de poix.

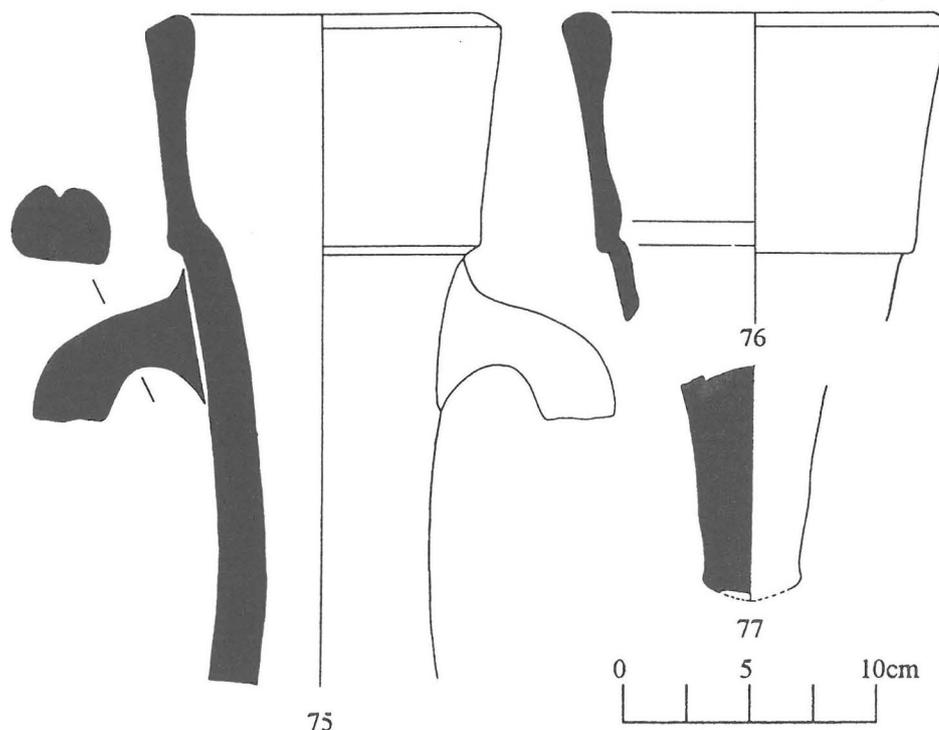


Figure 7 - Ensemble I. Amphores (75-77).

9 Ménez 1989, forme 94.

□ Les amphores.

Pascual 1	Haltern 70	Dressel 2/4	Dressel 20	ind.
•••••	•	••	•	••••
•••••				

Tableau 3 - Tableau de comptage des amphores de l'ensemble I.

L'ensemble I contient au minimum 18 amphores dont quatre sont de forme indéterminée (Tableau 3)¹⁰. Malgré un échantillon assez restreint, la première information à souligner est la prédominance des amphores vinaires avec treize individus sur un total de quatorze identifiés. Une deuxième indication réside dans l'importance quantitative des produits hispaniques. On recense dix Pascual 1 attribuables par leur pâte à la Tarraconaise (Fig. 7, n^{os} 75-76) et une Haltern 70 dont la pâte est caractéristique des productions de Bétique¹¹ (Fig. 7, n^o 77). A ces récipients s'ajoute une amphore Dr. 20 identifiée par un fragment de panse.

Un autre fragment de panse permet d'attribuer une des Dr. 2/4 à l'Italie. La pâte de couleur rouge rosé est enduite d'un engobe blanc et comporte entre autres des particules noires vitreuses qui scintillent suivant l'exposition à la lumière¹². Un fragment d'anse bifide vraie du même type de récipient pourrait souligner, par sa pâte blanche fine renfermant des paillettes de mica, une origine sud-gauloise.

□ Le mobilier associé.

Seule une monnaie est associée à ce mobilier céramique : un quadrans à l'aigle frappé entre 15 av. et 10 apr. J.-C.

II. L'ENSEMBLE II

Cette couche très cendreuse de 5 cm d'épaisseur en moyenne repose directement sur le substrat naturel damé ou sur un limon verdâtre (US. 474). Le niveau 118/473 s'étend sur une superficie minimale de 50m². Résultant de l'épandage d'un ou plusieurs dépotoirs, il sert de remblai à l'installation du sol de schiste d'un bâtiment à parois de torchis élevées sur des soubassements maçonnés (Fig. 8). Au nord, ce même sol

recouvre un autre niveau limoneux verdâtre (US. 160) dont le mobilier est du point de vue des formes similaire à celui de l'ensemble II. Aucune liaison stratigraphique ni aucun recollage entre les céramiques n'ont pu être constatés entre ces deux niveaux. Au début du II^e s., les fondations des murs d'un hypocauste et les travaux nécessaires à la création du *praefornium* perturbent partiellement le sol de schiste et le niveau 118/473 sous-jacent.

□ La céramique sigillée.

De nouveau, la céramique sigillée est exclusivement italique et comprend 11 vases minimum. A l'instar de l'ensemble I, on retrouve l'association entre les services I et II. Le fragment de bord n^o 78 semble se rattacher au service Ib. Deux autres assiettes, caractérisées par une division bipartite de la paroi interne, correspondent à la forme Goudineau 23. L'une possède une lèvre triangulaire peu détachée de la paroi, qui se raccorde avec le fond par un angle vif (Fig. 9, n^o 80). Cet individu, au profil classique, se retrouve notamment à Haltern¹³. La seconde comporte une lèvre droite anguleuse, la face interne d'abord plane est suivie d'une zone bombée (Fig. 9, n^o 79). Le bol n^o 82 caractérisé quant à lui par une lèvre peu détachée de la paroi et à face interne concave correspond au profil classique des formes du service Ic¹⁴.

Le service II comprend deux assiettes pour lesquelles on retrouve les divisions classiques du service II (Fig. 9, n^{os} 81 et 83). Un troisième individu est trop fragmentaire pour pouvoir reconnaître avec certitude une tasse ou une assiette (Fig. 9, n^o 84).

Le rebord à décor de guillochis n^o 85 appartient au type Halt. 10 (Goud. 29a) qui apparaît à Bolsena vers 10 av. J.-C.¹⁵. Enfin, il faut signaler la présence d'une estampille (Fig. 9, n^o 86), sur un fond de tasse indéterminée, de *C. Cispius* connu à Arezzo (OC n^o 436).

□ Les parois fines.

Avec neuf individus sur un total de onze vases, les céramiques type Beuvray sont de nouveau les plus abondantes. Il s'agit le plus souvent de formes fermées à lèvre en gouttière (Fig. 9, n^o 87) et à pied dit "balustre" (n^o 90) mais on rencontre également des vases pourvus

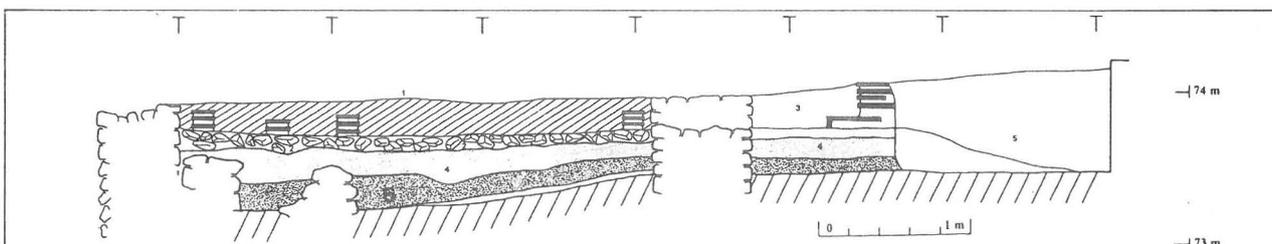


Figure 8 - Coupe stratigraphique est-ouest des secteurs III et IV.
1 - niveau de destruction de l'hypocauste (us 7) ; 2 - sol bétonné de l'hypocauste (468) ; 3 - Praefurnium (6) ; 4 - sol de schiste (12/470) ; 5 - perturbation ; 6 - remblais cendrés (118/473).

10 Identification des amphores par Jean Siraudeau.

11 Colls et al. 1977.

12 Tchernia et Zévi 1972.

13 Von Schnurbein 1982, pl. 21.

14 Genin 1993, pl. 20, n^{os} 91-93, Desbat et al. 1996, pl. 26, n^{os} 5-10, Ettliger 1983, pl. 36, Von Schnurbein 1982, variante A.

15 Goudineau 1968.

Corseul, Monterfil II, US 118/473.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique	42	2.8	11	5.4	11
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	197	13.3	11	5.4	9
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge	3	0.2	1	0.5	
Cér. à engobe blanc	113	7.6	9	4.4	1
Cér. fine à engobe micacé	28	1.9	8	3.9	11
Cér. peinte					
Terra nigra	640	43.2	101	49.3	137
Mortier					
Autre com. claire tournée	133	9.0	18	8.8	1
Com. sombre tournée	92	6.2	11	5.4	15
Com. sombre non tournée	116	7.8	15	7.3	22
Autre com. som.non tournée	19	1.3	5	2.4	5
Dolium					
Amphore	98	6.6	15	7.3	7
Lampe					
Autre					
Total	1481	100.0	205	100.0	219

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	1
Serv. Ic	3
Serv. II	3
Autre	1
Indéterminé	3

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
PF décormoulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	9
Autre	2

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	2
Pascual1	9
Dressel 7/11	
Dressel 20	1
Haltern 70	
Autre	1
Indéterminé	2

Tableau 4 - Tableau de comptage de l'ensemble II.

d'un bord en bourrelet (n° 88) et des gobelets cylindriques (n° 89).

Les décors sont constitués exclusivement de guillochis ou de chevrons d'obliques. Deux autres individus non figurés (fragments de panse) se caractérisent par l'absence d'engobe. L'un est décoré de chevrons, l'autre de guillochis.

□ La céramique à engobe rouge.

Cette catégorie regroupe trois fragments de panse appartenant à une forme haute qui n'appelle pas de commentaires particuliers.

□ La céramique à engobe blanc.

Les individus sont une nouvelle fois très fragmentés. Le seul bord conservé sur un total de neuf vases minimum appartient à une cruche à embouchure en anneau cerclé de deux cannelures (n° 91). La pâte micacée est de couleur beige, légèrement orangée.

□ La céramique à engobe micacé.

Sur les huit individus dénombrés, quatre correspondent à de petits vases ovoïdes à lèvre incisée qui ne présentent aucune particularité notable par rapport à

ceux du premier ensemble (Fig. 9, n°s 92-95). On recense également trois formes moyennes, selon toute vraisemblance des écuelles tripodes, aux profils différents (n°s 96-98). L'engobe semble, dans les trois cas, apposé uniquement à l'extérieur.

□ La terra nigra.

A l'instar du premier ensemble, la terra nigra est la catégorie la plus importante du lot. Les 101 individus recensés correspondent à plus de 49 % de l'ensemble des vases du lot. Le répertoire présente des similitudes très nettes avec celui du premier ensemble. Sur onze formes, huit figuraient déjà dans le premier lot. La prédominance des assiettes à bord oblique Ménez 22/27, des coupes carénées à lèvre en bourrelet M96 et les vases-bobines M126 se trouve confortée, ces trois formes totalisant 61 éléments sur les 97 identifiés (62,8 %) (Tableau 5).

a. Les assiettes.

Comme dans l'ensemble précédent, les profils des assiettes à bord oblique, au nombre de 14, varient légèrement d'un individu à l'autre. Si les n°s 99-101 se rapprochent de formes du premier ensemble, l'assiette n° 103 s'en distingue par une lèvre en amande et un ressaut au niveau de la liaison entre celle-ci et la panse. La forme 102 présente quant à elle la particularité de posséder un bord anguleux mouluré sur sa partie supérieure. Ces assiettes constituent cependant de nouveau un groupe assez homogène par leur pâte, le plus souvent blanche ou gris clair. Seuls trois individus dont la tranche est gris foncé au centre et à franges brunes, pourraient être des productions de la région de Saintes.

Les autres formes sont plus anecdotiques. On recense ainsi deux petits bords non figurés d'assiettes M40 à pâte blanche et trois autres formes représentées par un exemplaire unique. La première est une imitation du service I à pâte blanche et micacée (Fig. 10, n° 104). La seconde, à fond plat et lèvre en amande (n° 105, M29/30), pourrait provenir du centre de la Gaule où on la rencontre fréquemment dès l'époque augustéenne¹⁶. La dernière, correspondant à la forme M54 (n° 106), semble par sa pâte à cœur gris et franges brunes provenir de Saintonge (Santrout 116).

M.22-27	M.40	Imit. Serv. I	M.29-30	M.54	M.96	M.103	M.64	M.126	M.125	M.128
•••••	••	•	•	•	•••••	•••••	••	•••••	•••••	•••••
•••••					•••••	•••••		•••••		•••••
•••••					•••••	•••••		•••••		•••••
•••••					•••••	•		•••••		•••••
•••••					•••••			••		•••••

Tableau 5 - Forme en terra nigra identifiées dans l'ensemble II (97).

16 Ménez 1989, forme 21.

b. Les coupes et bols à pied annulaire.

Le groupe des coupes à pied annulaire et à panse carénée est encore dominé par la forme M96. Au nombre de 25, celles-ci ne présentent pas de particularité par rapport à celles du premier ensemble si ce

n'est une fragmentation plus importante. Les pâtes sont majoritairement gris clair à blanc et les surfaces grises à noires. Deux éléments pourraient cependant provenir de la région de Saintes.

Les coupes à lèvres en gouttière M103 sont en revanche

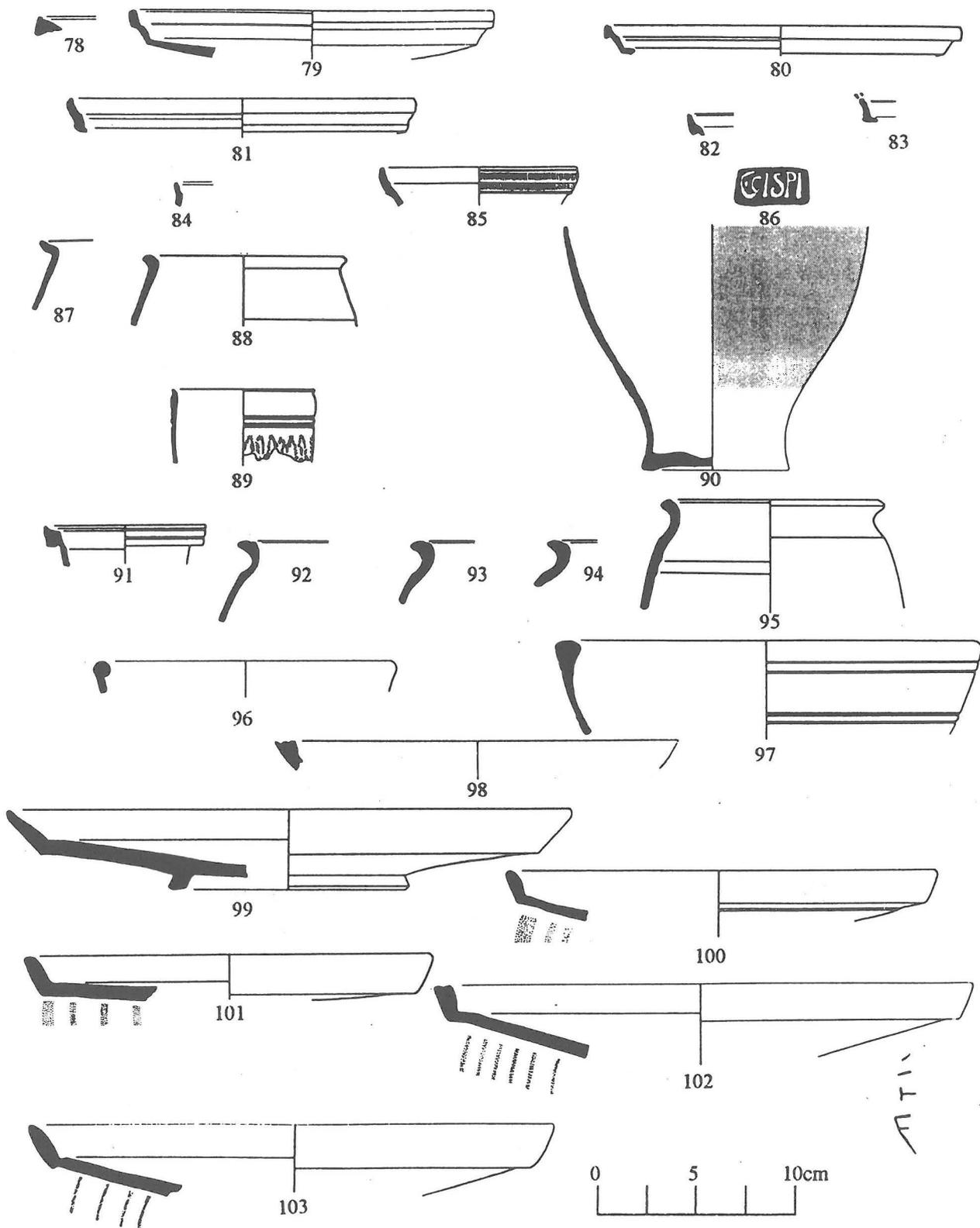


Figure 9 - Ensemble II. Sigillée italique (78-86), parois fines type Beuvray (87-90), céramique à engobe blanc (91), céramique à engobe micacé (92-98), *terra nigra* (99-103).

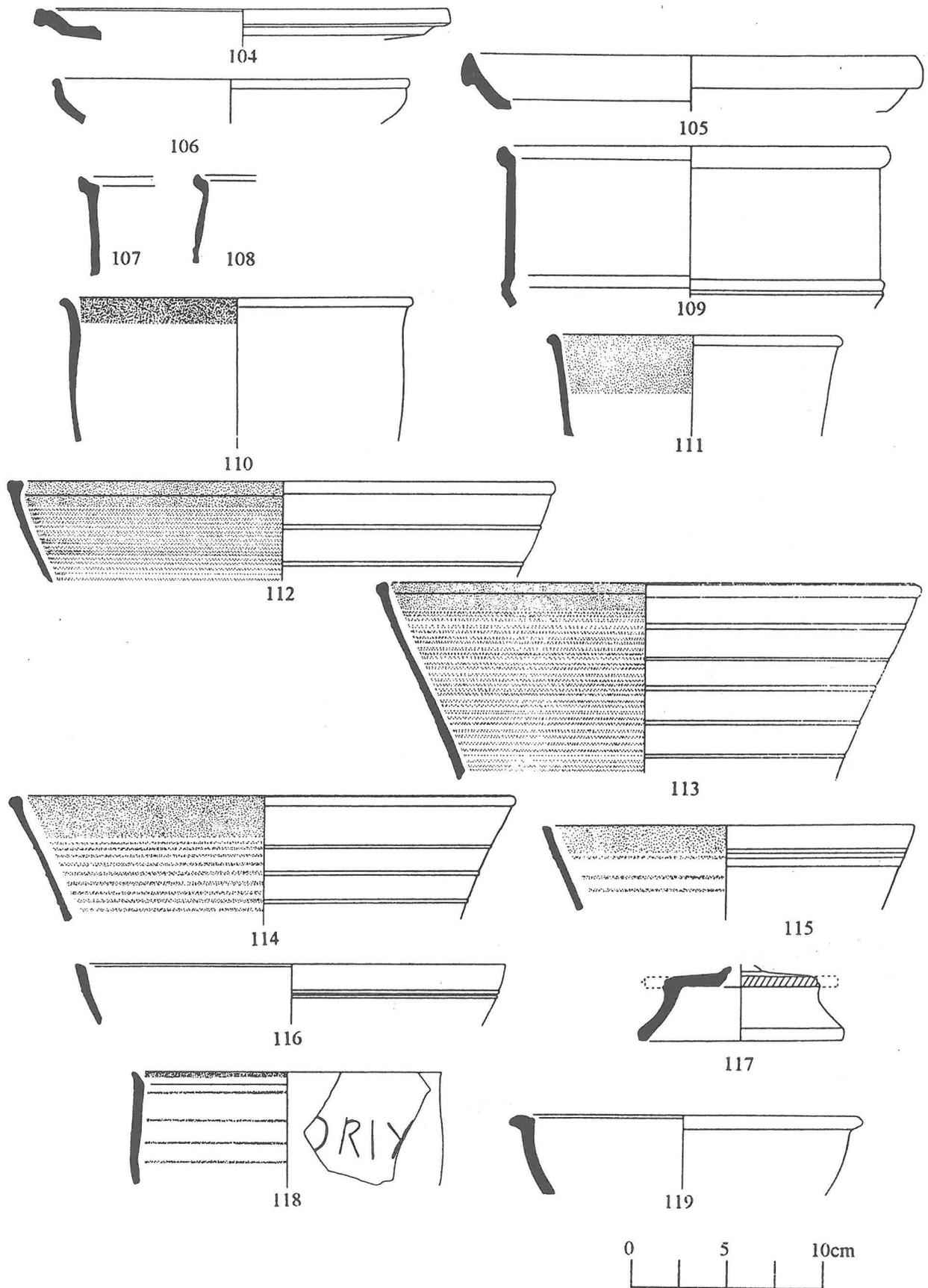


Figure 10 - Ensemble II. *Terra nigra* (104-118), céramique commune claire (119).

plus nombreuses que dans l'ensemble précédent (Fig. 10, n^{os} 107-109). On remarque de nouveau que la panse au-dessus de la carène est droite ou légèrement rentrante et que le profil extérieur de la lèvre peut être anguleux ou arrondi. Les pâtes micacées sont identiques à celles rencontrées auparavant.

Signalons aussi deux coupes à lèvre en bourrelet M64 (n^{os} 110-111). Leurs pâtes à noyau gris et franges brunes témoignent selon toute vraisemblance d'importations de la région de Saintes où leur production est d'ailleurs attestée (Santrot 137). Elles sont lustrées à l'extérieur et partiellement à l'intérieur.

c. Les vases-bobines.

A l'image de l'ensemble I, les vases-bobines, au nombre de 26, correspondent principalement à la forme M126 agrémentée de baguettes à l'extérieur. Ils peuvent être classés en trois groupes en fonction de leur pâte. Un premier réunit des exemplaires dont la tranche à cœur gris et franges brunes traduit une origine de Saintonge (Fig. 10, n^o 112). Un second groupe rassemblant 7 individus se caractérise par des pâtes brun-rouge ou brunes, très micacées, à l'instar des surfaces (n^{os} 113-114). Enfin deux éléments possèdent une pâte gris clair et micacée. Ils se singularisent également par une disposition particulière des baguettes qui semblent concerner seulement les extrémités de leur panse (n^{os} 115-116)¹⁷.

Concernant les trois vases-bobines à flanc externe lisse, l'un pourrait provenir de la région de Saintes. Les deux derniers à pâte micacée brun-rouge peuvent correspondre à des productions des ateliers du centre de la Gaule.

d. Les calices.

Les calices au nombre de neuf peuvent être classés en deux groupes en fonction de leur pâte. Six possèdent une pâte fine à cœur gris et franges brunes (Fig. 10, n^o 117). La tranche des trois derniers révèle une pâte de couleur brune ou brun-gris abondamment micacée comme les surfaces. Le n^o 118 comporte un graffito, de consonance gauloise, tracé après cuisson.

□ La céramique commune claire.

Elle réunit 18 individus. Seul un bord est conservé. Il appartient à une écuelle à lèvre pendante et moulurée sur sa partie supérieure (Fig. 10, n^o 119). Plusieurs anses à sillons ou des fonds à pied annulaire attestent de la présence de cruches.

□ La céramique commune sombre tournée.

Elle rassemble 11 individus minimum présents pour la plupart en un seul exemplaire. Un groupe s'individualise tout de même par sa pâte et le traitement des surfaces. La pâte de couleur brune ou brun-rouge selon les individus se caractérise par une quantité importante de mica et par un lissage soigné des surfaces qui leur confèrent un aspect doré. Le répertoire se compose d'assiettes à pied annulaire et à bord droit (Fig. 11, n^{os} 125-126), de coupes carénées probablement à pied annulaire (n^o 124) et de vases (n^{os} 121 et 123).

A noter également un vase à lèvre moulurée proche d'exemplaires de l'ensemble I (n^o 120). Enfin, le n^o 122 se caractérise par une pâte grise assez grossière et dégraissée notamment de grains de quartz.

□ La céramique "type Besançon".

Les céramiques type Besançon sont au nombre de 15. Il s'agit exclusivement de vases ovoïdes qui ne présentent pas de caractéristiques particulières par rapport aux exemplaires de l'ensemble I (Fig. 11, n^{os} 127-132). Les lèvres reprises au tour lent comportent une ou deux moulures plus ou moins prononcées. Le haut de la panse est dans la plupart des cas lissé ou comporte un ressaut consécutif à une reprise au moyen d'une lame. Les pâtes sont toujours abondamment dégraissées et micacées, les parois irrégulières. A signaler cependant qu'un individu se singularise par son dégraissant coquiller.

La céramique commune sombre non tournée.

A l'instar du lot précédent, cette catégorie est peu abondante. Cinq vases seulement sont recensés. Les deux bords conservés correspondent à des vases ovoïdes, l'un ayant été retravaillé au tournassin. L'extérieur poli de ces individus revêt un aspect doré par la présence en quantité importante de particules de mica dans la pâte (Fig. 11, n^{os} 133-134).

□ Les amphores.

L'ensemble II a livré 15 amphores minimum dont deux sont de forme indéterminée. Onze correspondent à des amphores à vin pour seulement une amphore à huile et une amphore au contenu incertain (Tableau 6).

A l'instar de l'ensemble précédent, les Pascual 1 constituent le type le mieux représenté avec 9 exemplaires. Les pâtes sont de couleur rouge, orangée ou blanche, dégraissées de grains blancs de taille variable. Un individu (n^o 136), qui se singularise par une pâte rouge brique revêtue d'un engobe blanc très adhérent, se rattache au groupe B 2c d'Angers (Siraudeau 1988). On note la présence de deux Dr. 2/4 représentées par des fragments d'anse bifide vraie. La première, dont la pâte est similaire à l'une de l'ensemble I, est originaire d'Italie. La seconde, à pâte blanche et micacée, est peut-être une production du sud de la Gaule. La seule amphore Dr. 20 identifiée dans ce lot est représentée par des fragments de panse.

L'anse n^o 137 de profil arrondi est manifestement attachée sur le corps du récipient. La pâte est sableuse, de couleur rosée au centre et à franges jaunes. On discerne des grains blancs et d'autres gris et mats. Il s'agit peut-être d'une amphore dite de tradition punique dont un exemplaire est connu à Angers (Siraudeau 1988). Son origine serait à rechercher dans les îles Baléares ou sur les côtes espagnoles¹⁸. Elle a pu servir au transport d'huile ou de vin.

Pascual 1	Dressel 2/4	Dressel 20	"Punique"	Ind.
•••••	••	•	•	••
•••••				

Tableau 6 - Les amphores de l'ensemble II.

17 C'est du moins ce qu'on remarque sur des individus dont le profil est complet.

18 Androher et Auroux 1993.

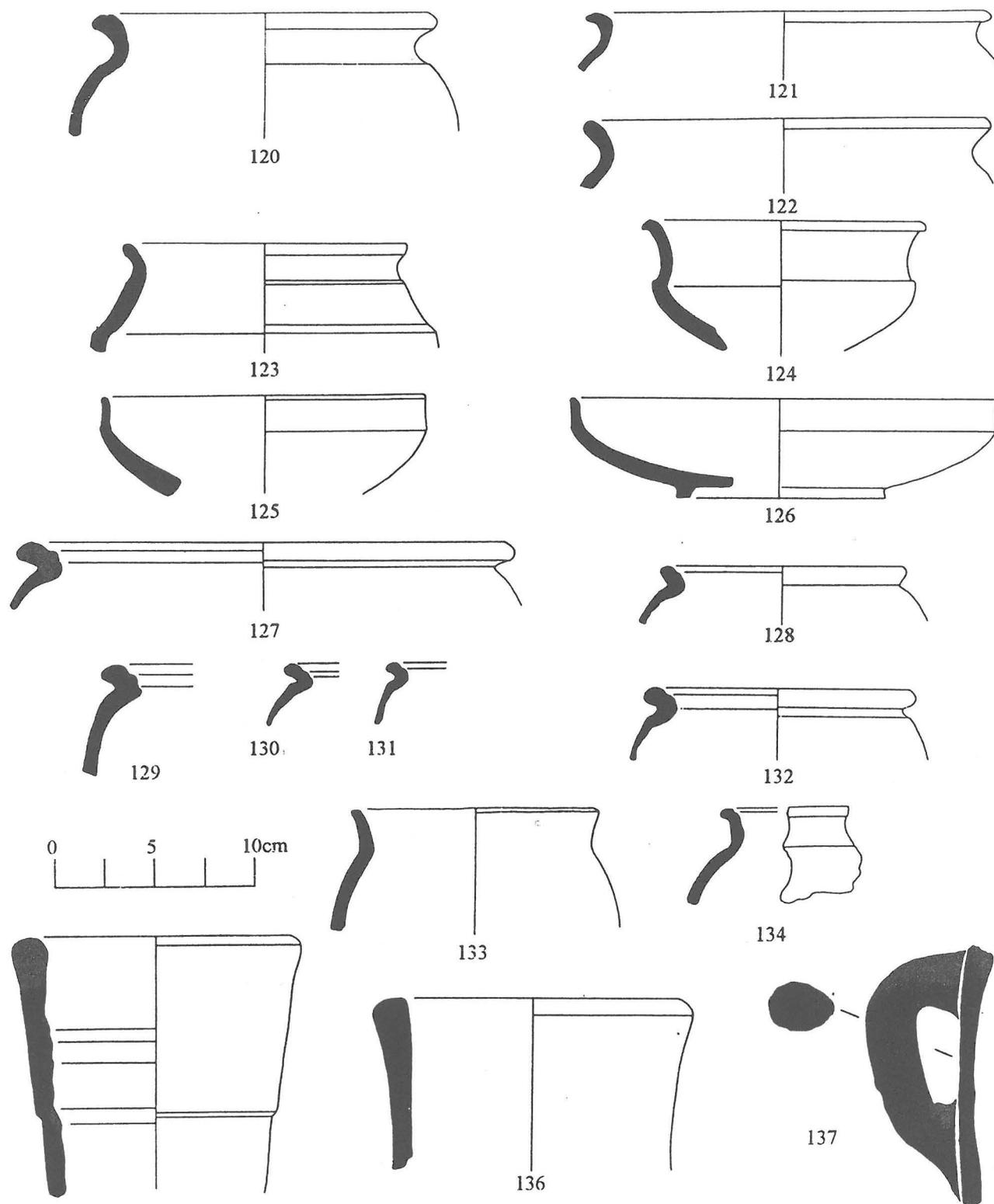


Figure 11 - Ensemble II. Céramique commune sombre tournée (120-126), "type Besançon" (127-132), céramique commune sombre non tournée (133-134), amphores (135-137).

□ **Le mobilier associé.**

Cet ensemble a livré deux fibules¹⁹. La première, une Feugère 14a, se rencontre dans des contextes de la fin

du I^{er} s. av. jusqu'à l'époque claudienne. La seconde est une fibule dite d'*Aucissa* (Feugère 22b2) caractéristique de l'époque augustéenne.

19 Identification : G. Le Cloirec, Afan.

III. L'ENSEMBLE III

L'ensemble III est constitué du mobilier de quatre fosses d'extraction de matériaux creusées dans le substrat argileux (f. 642, 643, 644, 646). Après leur abandon, ces structures sont restées ouvertes favorisant ainsi leur comblement progressif. La stratigraphie s'y caractérise par des niveaux de limons sableux gris, des blocs d'argile provenant des effondrements des parois et parfois, des lits de cendres pouvant résulter de rejets "domestiques". Il n'y a pas d'interconnexion entre ces excavations à l'exception peut-être des fosses 644 et 646 qui pourraient n'en constituer qu'une seule. Ces fosses ont ensuite été recouvertes par une rue nord-sud. Après l'abandon du site, la récupération des blocs de la chaussée a permis l'accès à ces structures qui étaient recouvertes par un niveau de terre végétale ne contenant que très peu de mobilier. Leur

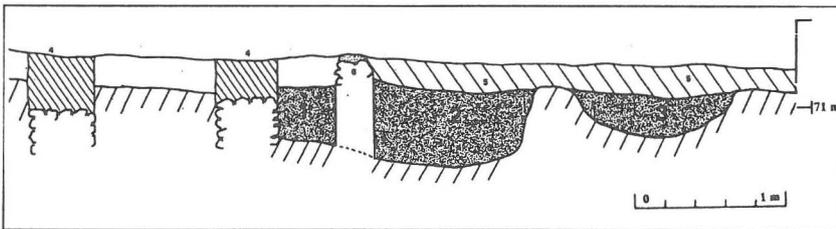


Figure 12 - Coupe stratigraphique ouest-est des fosses 646, 644 et 643.
La structure 642 est masquée par les fosses 644 et 643.
1 - fosse 646 ; 2 - fosse 644 ; 3 - fosse 643 ; 4 - tranchée de mur volé ;
5 - niveau de récupération de la structure de la voie nord-sud ;
6 - voie nord-sud, lambeau de structure conservée.

comblement identique, leur proximité, le mobilier similaire et les recollages entre les fosses nous ont incités à regrouper leur mobilier en un seul ensemble.

□ Les imitations de sigillées.

Cette catégorie rencontrée pour la première fois comprend deux individus. Il s'agit d'assiettes à bord oblique et pied annulaire, à pâte brune et micacée, qui imitent la forme Goud. 1 (Fig. 13, n^{os} 138-139).

□ La céramique sigillée.

La sigillée italique comprend onze individus dont quatre de forme indéterminée, les sept autres se répartissent entre les services I et II de Haltern.

Au service I appartiennent deux assiettes à lèvre droite dont la panse se rattache au fond par un angle vif (Fig. 13, n^{os} 140-141). Elles correspondent aux formes classiques du service Ic qui se retrouvent notamment sur le site du Verbe-Incarné à Lyon ou encore parmi le mobilier de l'atelier de La Muette²⁰.

Le service II comprend quatre individus dont une assiette et deux bols pour lesquels on retrouve les divisions classiques du service II (n^{os} 143-145). En revanche, le n^o 142 présente une division interne simplifiée à l'instar du bord de l'ensemble I.

La nouveauté dans cet ensemble réside dans l'apparition des productions sud-gauloises attribuables au

Corseul, Monterfil II, US 642/46.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	bord
Imitation de sigillée	12	1.5	2	1.1	6
Sigillée de type italique	16	2.0	11	6.3	7
Sigillée Sud Gaule	3	0.4	3	1.7	1
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	110	13.5	20	11.4	9
Cér. à enduit rouge int.	5	0.6	2	1.1	1
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	56	6.9	6	3.4	2
Cér. fine à engobe micacé	21	2.6	7	4.0	6
Cér. peinte					
Terra-nigra	166	20.4	54	30.7	53
Mortier					
Autre com. claire tournée	47	5.8	11	6.3	
Com. sombre tournée	94	11.6	21	11.9	20
Com. sombre non tournée	47	5.8	5	2.8	10
Autre com. som.non tournée	66	8.1	17	9.7	18
Dolium					
Amphore	169	20.8	17	9.7	1
Lampe					
Autre					
Total	812	100.0	176	100.0	134

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	2
Serv. II	5
Autre	
Indéterminé	4

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	1
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	2
PF "type Beuvray"	17
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	1
Pascual 1	12
Dressel 7/11	1
Dressel 20	2
Halterm 70	
Autre	
Indéterminé	1

SIGILLÉE GAULE	NMI		
	SUD		
	Total	G	M
FORMES MOULÉES			
Drag. 11			
Drag. 29			
Drag. 30			
Déch. 57			
FORMES LISSES			
Drag. 15/17			
Drag. 16			
Drag. 17			
Drag. 18			
Drag. 19			
Ritt. 1			
Ritt. 5			
Ritt. 8			
Ritt. 9			
Drag. 24/25			
Drag. 27			
Drag. 33			
Ha. 14			
Ha. 16			
Service E ?	1	1	
Indéterminé	2	2	
TOTAL	3	3	

Tableau 7 - Tableau de comptage des fosses de l'ensemble III.

20 Genin 1993, pl. 19, n^{os} 66-81, Desbat et al. 1996, pl. 25, n^{os} 9-18.

groupe de La Graufesenque. Trois individus sont recensés dont deux sont de forme indéterminée. L'unique bord conservé est problématique car il semble se rattacher au service E dont l'apparition se situe au cours de la période flavienne (Vernhet 1976)(Fig. 13, n° 146). L'hypothèse d'une pollution n'est pas écartée car cet individu provient de la fosse en partie perturbée par les fondations du mur du portique du bâtiment adjacent.

□ Les parois fines.

Cette catégorie qui comprend 20 individus minimum est surtout composée de vases type Beuvray au nombre de 17. La majorité se rapporte à des formes hautes fermées à lèvre en gouttière ou en bourrelet anguleux plus ou moins développé et à pied dit "balustre" (Fig. 13, n°s 148-149, 152). On retrouve aussi des gobelets à panse cylindrique prolongée par un bord assez fin (n° 150). Les décors sont constitués majoritairement de guillochis ou de chevrons d'obliques parfois disposés en plusieurs registres. Seuls deux fragments de panse sont agrémentés de palmettes (n° 151).

On recense également un gobelet cylindrique à pâte calcaire finement micacée imitant les gobelets d'Aco (n° 147). Le décor se compose de palmettes stylisées disposées au-dessous d'une frise de feuilles imbriquées. Il comporte également une estampille intradécorative dont ne subsistent que deux lettres (BL...). Enfin deux formes lisses (fragments de panse) dépourvues d'engobe et d'origine indéterminée sont à mentionner.

□ La céramique à enduit rouge interne.

Elle comprend deux individus. Un fragment de fond caractérisé par une pâte brune de texture sableuse renfermant entre autres des particules noires et blanches peut provenir d'Italie. L'originalité du plat n° 153 réside dans le profil de sa lèvre largement débordante et aménagée pour recevoir un couvercle. L'engobe débordé sur le haut de la lèvre et l'extérieur est orné de multiples stries fines. L'origine de récipient, pour lequel nous n'avons pu trouver de parallèle, est inconnue.

□ La céramique à engobe blanc.

Les formes de cette catégorie, au nombre de six, sont de nouveau très fragmentées. Les deux bords conservés correspondent à des cruches à embouchure en anneau (Fig. 13, n°s 154-155). La pâte de la première est fine, dure et de couleur rouge alors que celle de la seconde est de couleur blanche, légèrement rosée en profondeur.

□ La céramique à engobe micacé.

Sur les sept individus recensés, on retrouve trois petits vases ovoïdes à lèvre incisée (Fig. 14, n° 158). Ils ne présentent pas de particularités par rapport aux exemplaires des deux premiers ensembles.

L'écuille n° 156 se retrouvait déjà dans l'ensemble II. La seule différence notable ici réside dans l'application de l'engobe sur les deux surfaces. On note également la présence d'un couvercle à panse en cloche, la lèvre étant munie d'un crochet interne destiné à le maintenir sur un récipient (n° 157). L'engobe est apposé sur les deux surfaces et le bord est noirci par le feu.

□ La terra nigra.

La terra nigra réunit 54 vases dont 8 sont de forme indéterminée. Là encore, le Tableau 8 comporte des points communs avec les ensembles précédents. Sur 13 formes recensées, dix sont déjà présentes dans les deux premiers lots. On constate de nouveau, mais de manière moins tranchée, la prédominance des assiettes à bord oblique M22/27, des coupes carénées à lèvre en bourrelet M96 et des vases-bobines M126. Au nombre de 25, elles constituent un peu plus de 54 % des vases identifiés.

a. Les assiettes.

Comme pour les ensembles précédents, ce groupe se compose pour l'essentiel de formes à bord oblique, la plupart du temps assez fragmentaires (Fig. 14, n°s 159-161). Associées à des individus réalisés dans des pâtes blanches, on rencontre des formes aux tranches beige rosé à franges gris beige ou entièrement ocre. Un fragment de lèvre peut également correspondre à une production de la région de Saintes.

On recense autrement une assiette M40 agrémentée d'un décor à la molette (n° 162) et une forme inspirée du service I (n° 163). Elles sont toutes deux réalisées dans une pâte blanche et micacée. L'assiette à lèvre en bourrelet M54 présente une pâte similaire à l'exemplaire de l'ensemble II et pourrait donc provenir de Saintonge (n° 165). En revanche, l'écuille à bord rentrant était jusqu'à ce jour inédite à Corseul (n° 164).

b. Les coupes et bols à pied annulaire.

Au nombre de 17, elles se répartissent pour l'essentiel entre les coupes carénées à lèvre en bourrelet ou en gouttière (Fig. 14, n°s 166-172). Avec neuf exemplaires recensés, les premières sont encore les plus nombreuses. La plupart se caractérisent de nouveau par une tranche micacée de couleur blanche ou gris clair.

Les coupes carénées à lèvre en gouttière M103 sont au nombre de cinq. Elles comportent une panse droite, ou légèrement rentrante au-dessus de la carène. Le profil de la lèvre est de nouveau anguleux ou arrondi à l'extérieur. Le n° 171 à lèvre aplatie constitue un *unica*. A l'instar des formes précédentes, les surfaces sont grises à noires et les pâtes de couleur blanche ou gris clair.

Une seule coupe à lèvre en bourrelet M64 est répertoriée (Fig. 14, n° 173). A l'instar des exemplaires précédents, sa pâte semble témoigner d'une production de Saintonge. On recense également une coupe à lèvre pendante (Fig. 15, n° 175) et une dernière forme au profil singulier (Fig. 14, n° 174).

M.22/27	M.40	imit. serv. I	M.54	Ecuille à bord rentrant	M.96	M.103	M.64	autre coupe	M.126	M.125	Calice
•••	•	•	•	•	•••	•••	•	••	•••	•••	•••
•••					•••	••			•••		•••
•					•••				•••		

Tableau 8 - Formes en terra nigra identifiées dans l'ensemble III (46).

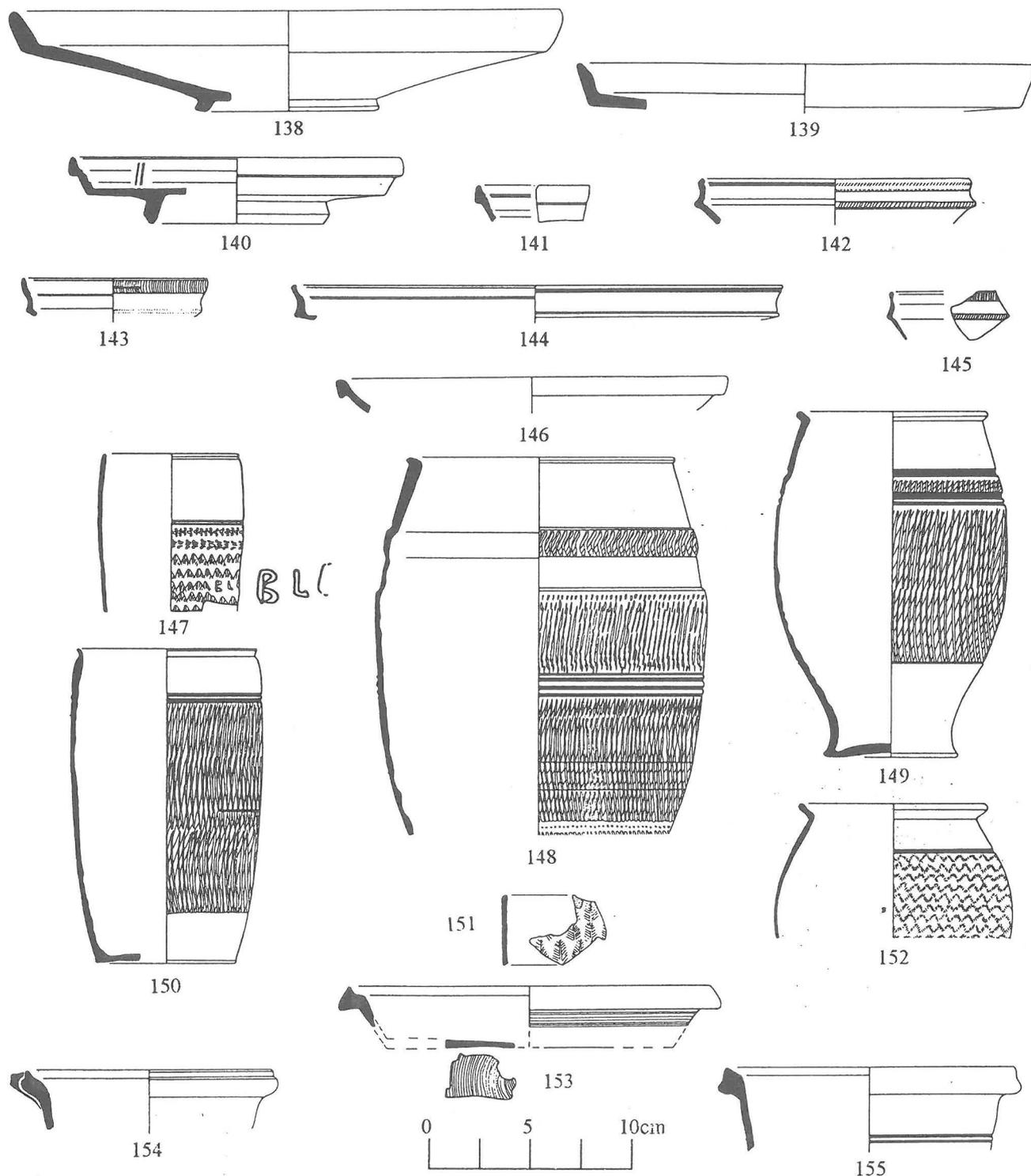


Figure 13 - Ensemble III. Imitation de sigillée (138-139), sigillée italique (140-145), sigillée sud-gauloise (146), Imitation d'Aco (147), parois fines type Beuvray (148-152), céramique à enduit rouge interne (153), céramique à engobe blanc (154-155).

c. Les vases-bobines.

Ils sont au nombre de 12 et neuf correspondent à des formes agrémentées de baguettes. Ces derniers sont toutefois plus fragmentaires que dans les lots précédents. L'unique bord conservé possède une tranche gris clair, micacée (Fig. 15, n° 176). D'une manière générale, la diversité des pâtes semble témoigner d'origines variées. C'est également le cas pour les trois

vases-bobines à flanc externe lisse qui présentent des pâtes différentes (n°s 177-178).

d. Les calices.

Les calices sont au nombre de cinq. La dernière forme plus incertaine peut correspondre à une coupe à piédestal (n° 180). Quatre individus possèdent une pâte brune au centre et grise sur les bordures à l'image du n° 179. Un dernier se caractérise par une pâte grise fine.

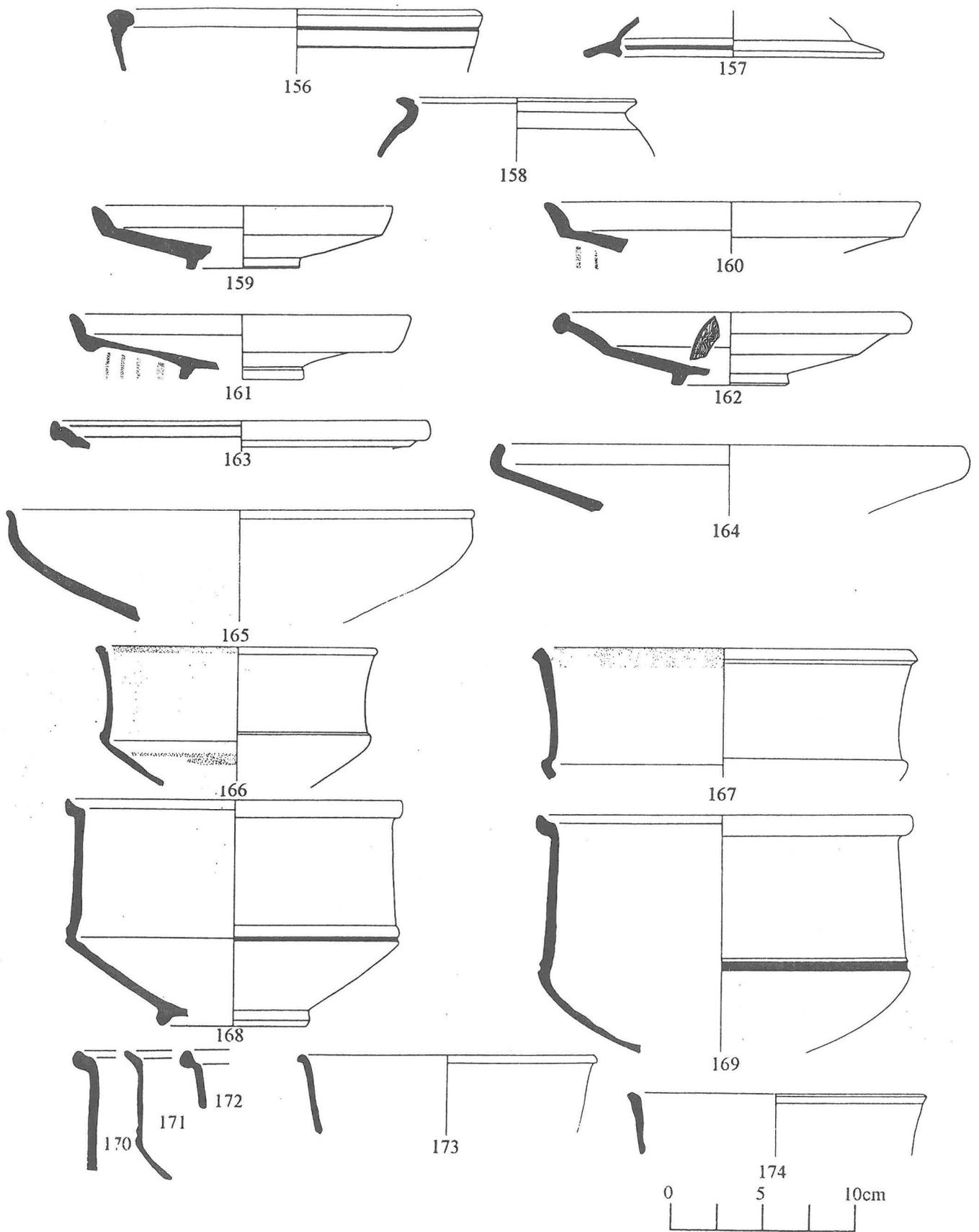


Figure 14 - Ensemble III. Céramique à engobe micacé (156-158), *terra nigra* (169-174).

□ **La céramique commune claire.**

Elle rassemble 11 vases minimum. Aucun bord ni fond ne sont conservés.

□ **La céramique commune sombre tournée.**

Elle réunit 19 individus minimum. La plupart des formes se rapportent à des vases ovoïdes à lèvres

éversées en bourrelet ou allongée (Fig. 15, n^{os} 181-183 et 185), parfois rehaussée d'une moulure (n^{os} 183-185). Un seul vase-tonnelet a pu être identifié (n^o 186). Quant au n^o 184, il peut constituer un dernier avatar des céramiques fines à cordons que l'on rencontre sur les sites gaulois occupés au I^{er} s. av. n. è.²¹. Les surfaces peuvent être brutes ou soigneusement

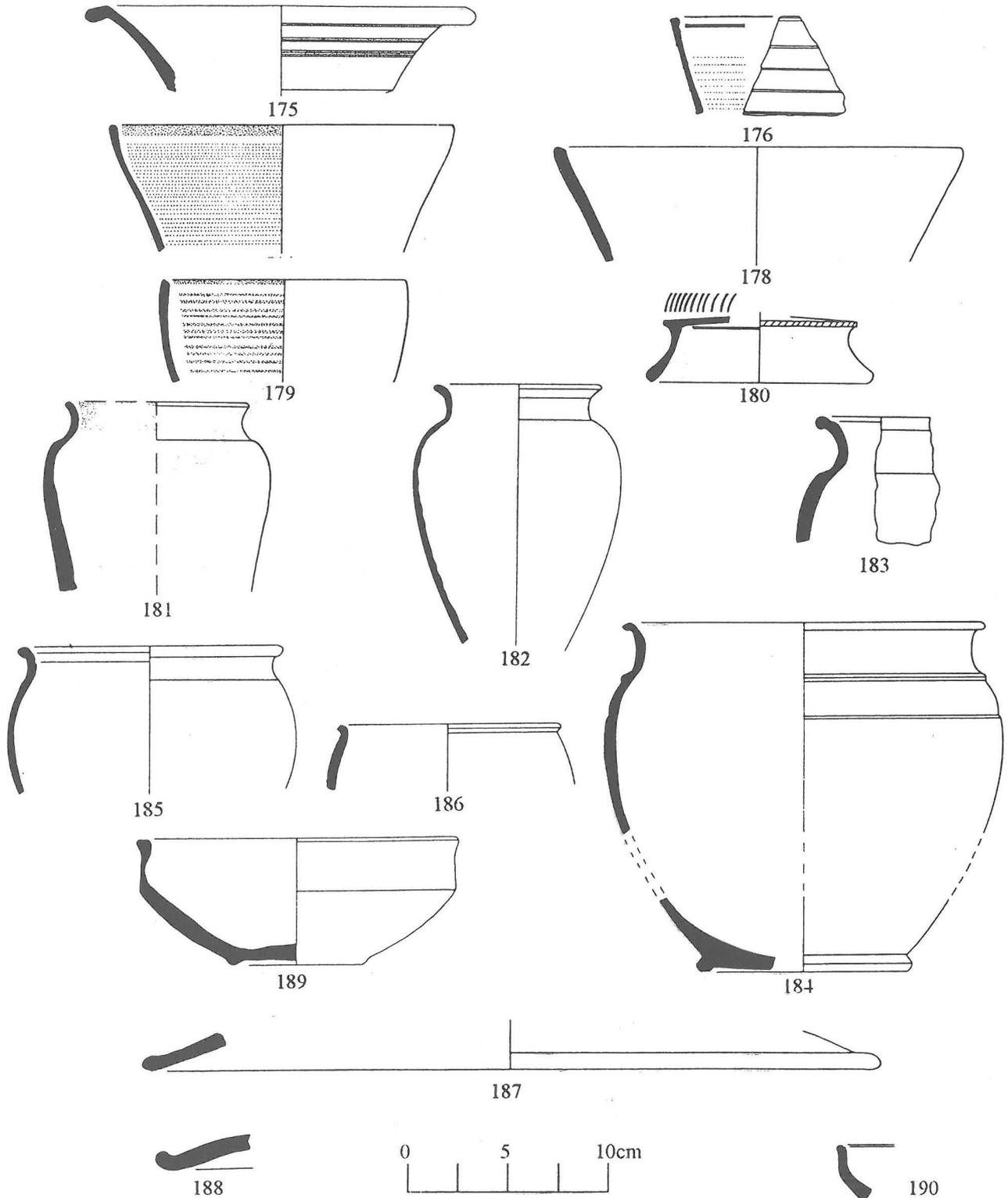


Figure 15 - Ensemble III. *Terra nigra* (175-180), céramique commune sombre tournée (181-190).

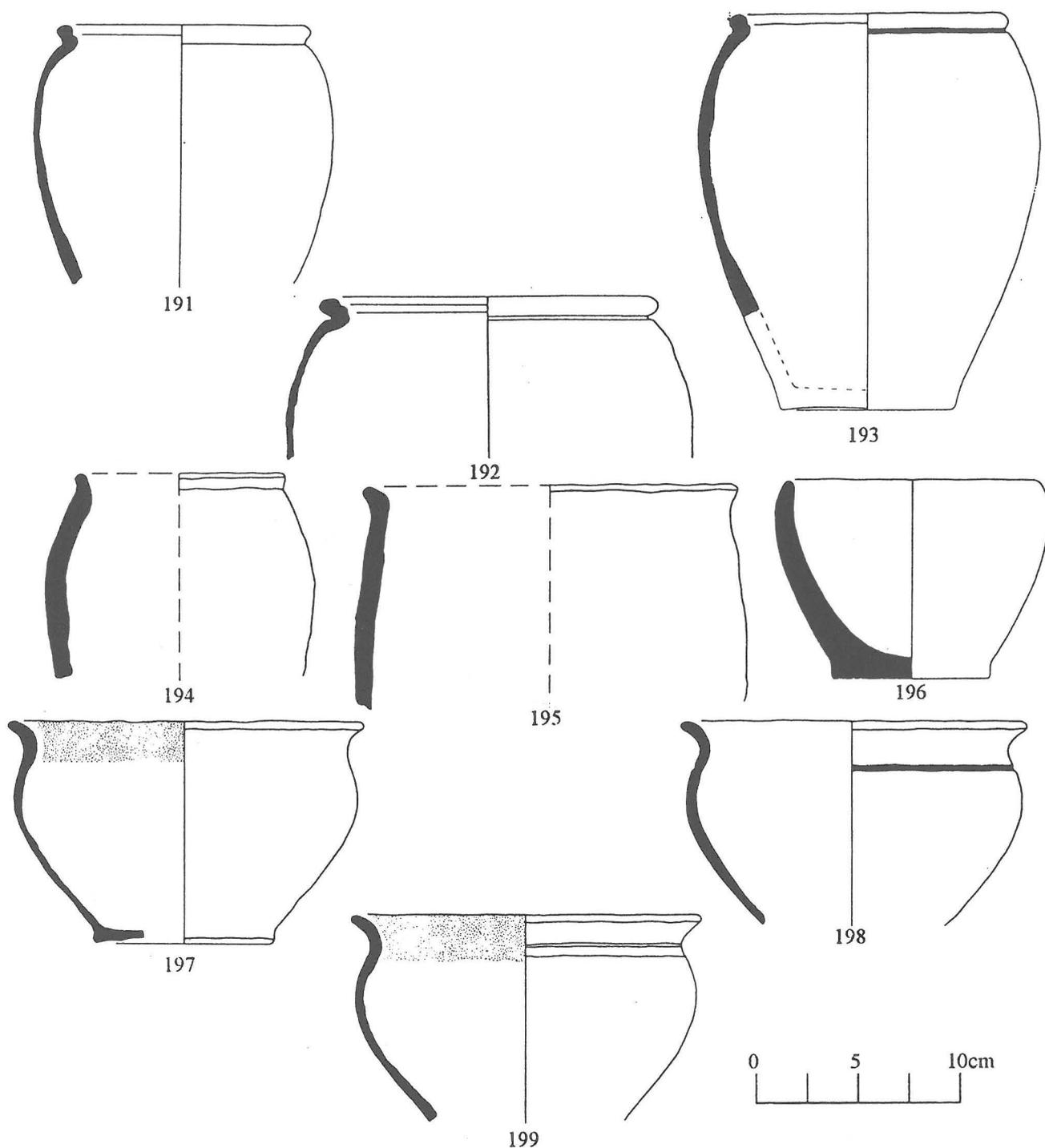


Figure 16 - Ensemble III. "Type Besançon"(191-193), céramique commune sombre non tournée (194-199).

lissées, ce qui leur confère un aspect brillant dû à l'abondance de mica. Dans ce dernier cas, les pâtes sont toujours, là encore, à dominante brune.

Les deux écuelles présentes dans cet ensemble sont pourvues d'une lèvre droite qui tend à s'élargir sur la première, celle de la seconde comportant une fine rainure sur l'intérieur (n^{os} 189-190). Les surfaces sont

de nouveau soigneusement lissées, de couleur brune et d'aspect doré.

Enfin, il faut mentionner la présence de deux couvercles dont la pâte de texture sableuse et de couleur rouge à brune contient entre autres des particules noires scintillant à tour de rôle (n^{os} 187-188). Il peut s'agir de couvercles utilisés pour les plats à engobe

21 Par exemple : Ménez 1996, forme 32, p. 121.

rouge pompéien. Cette hypothèse se trouve confortée par le diamètre conséquent du n° 188. Une origine italique n'est pas à exclure pour ces deux individus.

□ La céramique type Besançon.

La proportion des céramiques "type Besançon" est moins importante en comparaison des deux lots précédents. Au nombre de cinq, elles constituent à peine 3 % des individus contre 7 et plus dans les ensembles I et II. Elles ne se démarquent pas cependant de leurs homologues et les remarques formulées auparavant se retrouvent hormis pour un individu qui n'a fait l'objet d'aucune reprise au tour lent (Fig. 16, n°s 191-193).

□ La céramique commune sombre non tournée.

Au contraire des ensembles précédents, les céramiques non tournées constituent une part plus conséquente du mobilier. Les dix-sept individus recensés correspondent à 9,7 % de l'ensemble. Pour mémoire, les céramiques non tournées autres que les "type Besançon" représentaient seulement 2,6 % des vases dans l'ensemble I et 2,4 % dans le second. La majorité des individus est toutefois assez fragmentaire.

Cette catégorie se compose de formes hautes, à pâte brune à noire, très micacée (Fig. 16, n°s 194-195). Les surfaces sont lissées ou polies ce qui explique leur aspect brillant. On note également la présence de quatre écuelles caractérisées par une panse tronconique, surmontée d'une carène mousse et à lèvres éversées (n°s 197-199). Elles se rapprochent de formes découvertes sur le site du Boisanne en Plouër-sur-Rance dans des contextes du I^{er} s. av. n. è.²². Les surfaces sont lissées ou polies à l'extérieur et en partie à l'intérieur. Les couleurs varient du beige au noir sur un même individu.

Enfin, il faut mentionner la présence d'un bol à fond plat et à bord simple (n° 196). L'extérieur et une partie de l'intérieur sont lissés grossièrement ainsi qu'en témoignent les nombreuses stries fines. Sa couleur varie du beige au noir.

□ Les amphores.

L'ensemble III a livré 17 amphores minimum, le dénombrement étant basé principalement sur les anses, panses et un col car seul un minuscule fragment de bord figurait dans cet ensemble. Un récipient est de forme indéterminée (Tableau 9).

Pascual 1	Dressel 2/4	Dressel 20	Dressel 7/11	ind.
•••••	•	••	•	•
•••••				
••				

Tableau 9 - Tableau de comptage des amphores de l'ensemble III.

A l'image des deux ensembles précédents, les Pascual 1 de Tarraconaise constituent le type le mieux représenté avec 12 exemplaires. Les pâtes sont de couleur orangée, parfois légèrement rosée ou blanche.

L'unique Dr. 2/4 provient d'Italie. Sa pâte sableuse de couleur rosée comporte en effet de nombreuses particules noires brillantes, l'extérieur étant revêtu d'un engobe blanc.

Les amphores à huile au nombre de deux et l'amphore à saumure sont représentées par des fragments de panse. La dernière comporte une pâte jaune et orangée sur l'intérieur soulignant une production espagnole.

□ Le mobilier associé.

L'ensemble III n'a livré aucun mobilier autre que céramique susceptible de nous fournir une indication chronologique.

IV. LA DATATION DES ENSEMBLES

Le mobilier des trois ensembles apparaît très proche. Nous retrouvons pour chacun des lots et dans chaque catégorie de céramique des formes identiques. Les propositions de datation de ces ensembles sont à chaque fois basées sur quelques individus qui diffèrent d'un ensemble à l'autre.

La date de constitution de l'ensemble I nous est fournie par la sigillée strictement italique. La présence de tasses du service II le place au plus tôt vers 12 av. J.-C. L'absence de sigillées du centre ou du sud de la Gaule semble plaider pour un remplissage de la fosse avant l'époque tibérienne. Les amphores représentées essentiellement par les Pascual 1 n'apportent pas de compléments notables au même titre que les parois fines. La seule monnaie associée à ces céramiques est datée de 15 av. à 10 apr. J.-C. (RIC.227)²³. Au vue de ces données, la formation de l'ensemble I pourrait se situer entre 12 av. et la fin du règne d'Auguste.

Le mobilier de l'ensemble II présente des affinités très proches du précédent. On y retrouve en particulier l'association entre les services I et II de Haltern et l'absence de productions gauloises en sigillée. A priori, sa constitution serait contemporaine de celle de l'ensemble I. Mais un élément céramique tendrait à réfuter cette proposition : un fragment d'amphore à pâte rouge et engobe blanc (Fig. 11, n° 136). En effet, ce type d'amphore semble se rencontrer, au plus tôt, dans des contextes tibériens comme, par exemple, à Angers²⁴. La présence de cette amphore pourrait éventuellement s'expliquer par une pollution postérieure ou une apparition plus précoce. Le mobilier non céramique comprend uniquement deux fibules (Feugère 14a et 22b2) dont les datations couvrent la période augustéenne.

Pour la datation de la constitution de ce lot, il nous faut aussi prendre en compte le mobilier de l'US. 160 occupant, dans le secteur voisin, une position stratigraphique similaire, sous le sol de schiste du bâtiment postérieur. En plus d'un matériel céramique tout à fait proche de celui de l'ensemble II, ce niveau a livré une monnaie de Tibère César datée au plus tôt de 13 apr. J.-C. (RIC. 246). Cette monnaie tendrait alors à démontrer que le remblai d'installation du sol de schiste du bâtiment postérieur est mis en place au plus tôt au début

22 Ménez 1996, forme 29, p. 120.

23 Etude effectuée par P.-A. BESOMBES, Conservateur du Patrimoine au Cabinet des Médailles.

24 Siraudeau 1988, p. 175.

du règne de Tibère, confirmant ainsi la présence non intrusive de l'amphore Pascual 1 à pâte rouge et engobe blanc de l'ensemble II.

L'ensemble II étant un dépôt secondaire, constitué par un matériel ayant pu être déplacé une ou plusieurs fois, il semble important de dissocier la date de mise en place du remblai de celle de son mobilier et plus particulièrement de la sigillée. En effet, dans ce lot, l'essentiel des céramiques peut se rapporter à la période augustéenne. Ainsi, beaucoup de formes de l'ensemble II se retrouvent aussi dans les niveaux des phases précoces du site du château d'Angers : assiettes à bord oblique, coupes carénées à lèvre en gouttière en *terra nigra*, parois fines type Beuvray, céramiques à engobe blanc...²⁵. Cette considération peut aussi s'appliquer à l'ensemble I qui est également un dépôt secondaire livrant un matériel identique au second.

A l'inverse des précédents lots, l'ensemble III, qui est un dépôt primaire, associe aux sigillées italiques du

service I et II des productions gauloises. La difficulté ici repose sur la présence, d'une part, d'un individu problématique, puisqu'il semble se rattacher au service E et, d'autre part, de deux autres éléments de formes indéterminées. On ne peut donc proposer comme date de constitution de cet ensemble qu'un *terminus post quem* de 15-20 apr. J.-C.

Le mobilier du troisième ensemble est sensiblement équivalent à ceux des précédents. En dehors de la présence de sigillées gauloises, les seules différences résident dans une proportion moins importante de *terra nigra*, de céramiques type Besançon et au contraire dans une proportion légèrement plus importante de céramiques communes sombres non tournées. Les interrogations posées par les datations de ces trois lots de Monterfil II montrent en tout cas clairement à quel point il est encore difficile de caler avec précision des ensembles s'échelonnant de la dernière décennie du I^{er} s. av. J.-C. à la fin du premier quart de notre ère.



BIBLIOGRAPHIE

Colls et al. 1977 : D. COLLS, R. ETIENNE, R. LEQUEMENT, B. LIOU, F. MAYET, *L'épave de Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude*, Archeonautica, 1, C.N.R.S., Paris, 1977.

Desbat et al. 1996 : A. DESBAT, M. GENIN, J. LASFARGUES, (sous la dir.), Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 1^{ère} partie : Les ateliers précoces, *Gallia*, 53, 1996, 1-249.

Ettlinger 1983 : E. ETTLINGER, *Die italische sigillata von Novaesium, Novaesium IX*, Limesforschungen, 21, Berlin, 1983.

Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1989 : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE ET H. KEREBEL, Corseul (Cotes-du-Nord), les premières étapes du développement de la ville antique d'Auguste à Néron, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 6, 1989, p. 139-149.

Genin 1993 : M. GENIN, Céramiques augustéennes du Verbe-Incarné à Lyon : étude de trois ensembles clos, Céramiques augustéennes à Lyon, nouvelles données, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 44, 1, 1993, p. 63-104.

Goudineau 1968 : C. GOUDINEAU, *Fouilles de Bolsena (Poggio Moscini) 04, la céramique arétine lisse*, Ecole Française de Rome, supplément 6, Rome, 1968.

Jobelot et Vermeersch 1991 : N. JOBELOT et D. VERMEERSCH, Contribution à l'étude de deux céramiques en Ile de France : la céramique "type Besançon" et la céramique dorée au mica, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 267-278.

Kerebel 1996 : H. KEREBEL, Evolution d'un chef-lieu de Cité au cours de la première moitié du 1^{er} siècle : Corseul (Fanut Martis), capitale de la Cité des Coriosolites, dans *Les villes de la Gaule lyonnaise*, Actes du colloque du Centre de Recherches A. Piganiol, dans *Caesarodunum*, XXX, Université de Limoges, 1996, p. 59-78.

Ménez 1985 : Y. MÉNEZ, *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper Antique, 2, 1985, 44 pl. 127 p.

Ménez 1989 : Y. MÉNEZ, Les céramiques fumigées ("terra nigra") du Bourbonnais. Etude des collections de Nérès-les-Bains et Châteaumeillant, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 28, 2, 1989, p. 117-178.

O-C : A. OXÉ et H. COMFORT, *Corpus vasorum arretinorum*, Bonn, 1968.

Santrot 1979 : M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979.

Siraudeau 1988 : J. SIRAUDEAU, *Corpus des amphores découvertes dans l'ouest de la France : vol. 2, Amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique*, Angers, 1988.

Tchernia, Zevi 1972 : A. TCHERNIA et F. ZEVI, Amphores vinaires de Campanie et de Tarraconaise à Ostie, dans BALADCCI, G. KAPITAN et N. LAMBOGLIA, *Recherches sur les amphores romaines*, Collection de l'Ecole française de Rome, 10, 1972, p. 35-67.

Vernhet 1976 : A. VERNHET, Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque, dans *Figlina*, 1, 1976, p. 13-27.

Von Schnurbein 1982 : S. VON SCHNURBEIN, *Die unverzierte Terra-Sigillata aus Haltern*, Bodenaltertumer Westfalens, 19, 1982.

25 Voir le mobilier du site du château d'Angers étudié par Maxime Mortreau, dans la présente livraison.